



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 78225

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les crédits exceptionnels d'assurance maladie affectés dans le département du Gard dans le cadre du plan « canicule » mis en place par le Gouvernement. Ces crédits éventuellement alloués au vu de la durée et de l'intensité des phénomènes caniculaires seraient versés sur justificatifs des dépenses engagées. Afin de compléter son information, il souhaiterait connaître la ventilation de ces crédits en particulier pour le département du Gard.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78225

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10472